EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2014 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille quatorze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2014, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Nicolas BONNET, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Isabelle PADOVANI, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Cécile AUDET à Jérôme AUSLENDER, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Saïd Akim BARA**
Excusé(e)s :	**Anne FAUROT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE arrive avant le débat sur la question 2.
Monsieur Antoine RECHAGNEUX et Madame Isabelle PADOVANI quittent la séance avant la question 18 examinée en fin de séance à huis clos.

Rapport N° 27

RAPPORT ANNUEL 2013 DES DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC DE CHAUFFAGE DES QUARTIERS DE CROIX-DE-NEYRAT, CHAMPRATEL ET LES VERGNES ET DU QUARTIER DE LA GAUTHIÈRE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Les rapports de l'exercice d'exploitation 2013 relatif à la gestion des Délégations de Service Public (DSP) des installations de chauffage urbain des quartiers de Croix de Neyrat, Champratel et les Vergnes d'une part et du quartier de la Gauthière d'autre part, sont transmis en version dématérialisée sur CDROM.

- DSP Croix de Neyrat, Champratel et les Vergnes :

Préambule :

Par convention de Délégation de Service Public datée du 29 juillet 2010, la Ville de Clermont Ferrand a confié le service public de production et distribution d'énergie de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) des quartiers Croix de Neyrat, Champratel et les Vergnes à ECLA, filiale dédiée de GDF SUEZ Energie Services – COFELY, pour une durée de 25 ans à compter du 1er octobre 2010.

La chaufferie centrale et le réseau de chaleur ont été mis en service le 1er octobre 2013, pendant la période transitoire précédant la mise en service, l'exploitation des 48 chaufferies indépendantes alimentées au gaz naturel situées sur le périmètre délégué a été assurée par le délégataire.

1- Caractéristiques des équipements en service

a) Chaufferie centrale :

La nouvelle chaufferie centrale biomasse/gaz de 42 MW a été mise en service en octobre 2013 et permet de couvrir l'ensemble des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des abonnés raccordés au réseau de chaleur. Les travaux de premier établissement ont été achevés.

b) Le réseau de chaleur :

A fin 2013, le réseau de chaleur dessert près de 3 000 logements publics et privés, 16 équipements publics (ville, département, région, association), 2 équipements privés (La Poste), ainsi qu'un particulier.

c) Les sous-stations :

Le réseau de chaleur alimente 58 sous-stations qui délivrent l'énergie aux abonnés par le biais d'échangeurs thermiques ou de bouteilles de mélange. Les travaux d'extension du réseau ont permis le raccordement en 2013 des bâtiments suivants : groupe scolaire Mercoeur, école maternelle Daniel Fousson, lycée Ambroise Brugière, La Poste, institut des métiers, résidence de la Barre.

2- Bilan technique

a) Rigueur climatique :

La saison de chauffe 2013 a été légèrement supérieure à la moyenne trentenaire avec 2525 DJU (Degrés Jours Unifiés), caractéristique de la rigueur climatique calculée par Météo-France, représentant une hausse de 6% par rapport à 2012.

La durée de la saison de chauffe est en augmentation avec 237 jours en 2013 contre 231 jours constatés en 2012.

b) Production d'énergie :

La distribution de chaleur représente 36,0 GWh en 2013 contre 33,3 GWh en 2012, soit une hausse de 8,2 % représentative des raccordements intervenus en cours d'année et de la hausse de la rigueur climatique.

Sur l'ensemble de l'année 2013, le bois énergie représente environ 26 % de la consommation énergétique et environ 76 % sur la seule période de fonctionnement de la chaufferie centrale, soit du 1er octobre au 31 décembre 2013. La part du bois énergie dans la mixité va progresser très fortement sur l'exercice 2014 avec l'utilisation toute l'année des installations au bois.

3- Bilan économique :

Recettes :

Années	REEL 2012	REEL 2013
PRODUITS		
Consommations R1		
R1 C (chaleur)	1 496 601 €	1 655 725 €
R1 ECS (eau chaude sanitaire)	- €	- €
Total R1	**1 496 601 €**	**1 655 725 €**
Abonnements R2		
R2E		29 284 €
R2C	339 551 €	422 022 €
R2G	- €	34 965 €
R2A	- €	121 327 €
Total R2	**339 551 €**	**607 598 €**
Total R1+R2	**1 836 152 €**	**2 263 323 €**
Ventes d'électricité		
Vente de CEE		8 696 €
Amortissement subvention investissement		
Reprise de provisions GER		
Produits financiers		
Autres produits	746 €	1 738 €
Droits de raccordement non remboursables		
TOTAL PRODUITS	**1 836 898 €**	**2 273 757 €**

Dépenses :

CHARGES	- €	- €
Énergie primaire gaz	1 526 364 €	1 548 819 €
Achats biomasse		231 604 €
Achats FOD		5 046 €
Électricité force motrice	- €	38 437 €
Eau et produits de traitement	- €	99 €
Fournitures d'entretien	1 715 €	2 498 €
Sous total 60 (achats)	**1 528 079 €**	**1 826 503 €**
Loyers de crédit-bail	- €	- €
Traitement des cendres		3 910 €
Travaux sous-traités P2	5 992 €	4 249 €
Travaux sous-traités GT	12 997 €	- €
GER dépense réelle	14 226 €	29 207 €
Assurances	500 €	900 €
Sous total 61 (services extérieurs)	**33 715 €**	**38 266 €**
Personnel extérieur à l'entreprise	- €	- €
Frais de siège	27 542 €	33 950 €
Frais généraux	64 265 €	79 216 €
Frais de communication et d'information des usagers	34 865 €	6 284 €
Sous total 62 (autres services extérieurs)	**126 672 €**	**119 450 €**
TP	- 795 €	1 243 €
Taxe carbone	- €	- €
Autres impôts	2 680 €	3 450 €
Sous total 63 (impots et taxes)	**1 885 €**	**4 693 €**
Rémunération du personnel	188 512 €	180 634 €
Charges de personnel	- €	- €
Sous total 64 (charges de personnel)	**188 512 €**	**180 634 €**
Redevances versées à la Collectivité	55 571 €	47 525 €
Redevance d'occup du domaine public	*45 527 €*	*36 433 €*
Redevance pour frais de contrôle	*10 044 €*	*11 092 €*
Charges diverses de gestion courante	15 087 €	17 043 €
Sous total 65 (autres charges de gestion courante)	**70 658 €**	**64 568 €**
Intérêts sur emprunts	- €	- €
Autres charges financières	- 6 931 €	76 488 €
Sous total 66 (charges financières)	**- 6 931 €**	**76 488 €**
Amortissements de caducité	- €	- €
Dotations aux amortissements industriels	- €	134 332 €
Dotations aux provisions pour GER	- €	- €
Autres dotations aux provisions	60 000 €	8 366 €
Sous total 68 (dotations aux am. et aux prov)	**60 000 €**	**142 698 €**
TOTAL DES CHARGES	**2 002 590 €**	**2 453 300 €**

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 179 542 €.

Evolution des prix unitaires :

R1 (part variable liée aux consommations d'énergie)

En 2013 le prix moyen du MWh livré aux abonnés (R1) est quasi stable par rapport à 2012 avec une très légère hausse du R1c (chauffage) de 53,82 € TTC/MWh en 2013 contre 53,79 € TTC/MWh en 2012 et une progression du R1e (eau chaude sanitaire) à 5,83 € TTC/m3 en 2013 contre 5,38 € TTC/MWh en 2012.

La chaufferie biomasse/gaz étant en service depuis le 1er octobre 2013, le passage au tarif réseau et l'application de la TVA réduite à 5,5% ont entièrement compensé la hausse du précédent tarif transitoire fixe de 53,82 € TTC/MWh en 2012 à 62,99 € TTC/MWh en 2013 intervenue au 1er janvier 2013 (avenant n°5). Les tarifs R1c et R1e ont ensuite été révisés conformément à la convention, jusqu'à la fin 2013.

R2 (part fixe liée à l'abonnement) :

Le prix moyen de l'abonnement (R2) a légèrement augmenté de 0,9 % sur la première partie de l'année 2013 (tarif transitoire) du fait de la révision des prix avec 17,52 € TTC/kW du 1er janvier au 30 septembre 2013, contre 17,37 € TTC/kW en 2012.

Le réseau de chaleur étant en service depuis le 1er octobre 2013, le passage du tarif transitoire au tarif réseau a rehaussé l'abonnement à 58,72 € TTC/kW, du fait de la prise en compte des charges de fonctionnement, de renouvellement et d'amortissement des équipements (chaufferie et réseau).

Prix moyen de la chaleur :

Le prix moyen de la chaleur comprenant les prestations obligatoires est en hausse de 12% et s'établit à 72,9 € TTC/MWh en 2013 contre 66,9 €.TTC/MWh en 2012.

Le prix moyen de la chaleur baissera de façon significative sur le prochain exercice, du fait de la prise en compte du nouveau tarif réseau sur une année pleine.

- DSP la Gauthière :

Préambule :

Par convention de Délégation de Service Public datée du 18 mai 2010, la Ville de Clermont Ferrand a confié le service public de production et distribution d'énergie de chaleur du quartier de la Gauthière à CLERVIA, filiale dédiée de DALKIA, pour une durée de 24 ans à compter du 1er juillet 2010.

1. Caractéristiques des équipements en service

a) Chaufferie centrale :

La chaufferie centrale biomasse/gaz de 26,25 MW permet de couvrir l'ensemble des besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire des abonnés. La chaufferie s'est équipée d'un moteur neuf de cogénération d'une puissance thermique de 1,4 MW fonctionnant au gaz naturel, qui a été mis en service le 7 novembre 2013.

b) Le réseau de chaleur :

Le réseau de chaleur de 5,115 km dessert près de 1 900 logements, 17 équipements publics (ville, département, région) ainsi que l'usine Michelin de la Combaude. Les travaux de premier établissement ont été achevés.

c) Les sous-stations :

Le réseau de chaleur alimente 37 sous-stations qui délivrent l'énergie aux abonnés par le biais d'échangeurs thermiques ou de bouteilles de mélange. Les travaux d'extension du réseau ont permis le raccordement en 2013 de la résidence Les Remparts et de l'hôtel de Région.

2- Bilan technique :

a) Rigueur climatique :

La saison de chauffe 2013 a été supérieure à la moyenne trentenaire avec 2556 DJU (Degrés Jours Unifiés), caractéristique de la rigueur climatique calculée par Météo-France, représentant une hausse de 8% par rapport à 2012.

La durée de la saison de chauffe est en augmentation avec 243 jours en 2013 contre 229 jours constatés en 2012.

b) Production d'énergie :

La distribution saisonnière de chaleur représente 39,4 GWh en 2013 contre 27,0 GWh en 2012, soit une hausse de 45,8 % représentative des raccordements intervenus en cours d'année 2012 et 2013, ainsi que de la hausse de la rigueur climatique. Les nouvelles sous-stations de l'hôtel de Région et de la résidence Les Remparts ont été mises en service respectivement les 28/10/2013 et 27/06/2013.

La production annuelle d'électricité issue de la cogénération est de 4 438 MWh.

La mixité énergétique pour la production de chaleur est la suivante :

- Gaz naturel : 31,3 %

- Bois énergie : 56,7 %

- Chaleur de récupération de la cogénération : 12,0 %

3. Bilan économique

a) Recettes :

Libéllé	Exercice 2013	Exercice 2012
Ventes R1	997 459,22	623 932,43
Ventes R2	1 234 993,11	848 882,97
Ventes électriques	597 419,38	224 732,05
Cut off / ventes	-73 452,13	-21 441,04
Cessions internes	896 534,65	307 341,10
Ventes Travaux	0,00	71 258,11
Production immobilisée	736 044,07	161 406,69
Quote part de subvention réintégrée au résultat	124 641,63	0,00
Autres produits divers	1,59	35 002,57
Reprise de Provisions Garantie Totale	164 450,00	49 979,00
Total des produits	**4 678 091,52**	**2 301 093,88**

b) Dépenses :

Libéllé	Exercice 2013	Exercice 2012
Energie primaire	3 029 624,18	1 843 799,70
Electricité force motrice	88 044,90	34 016,15
Eau et produits de traitements	9 634,73	7 610,87
Fournitures	12 865,29	7 904,91
Sous-traitance	260 661,23	120 674,29
Production à soi	704 348,39	154 456,16
Assurance	16 760,63	15 017,00
Impôts & Taxes	8 862,32	20 298,94
Personnel d'exploitation	169 319,23	54 449,49
Redevance versée à la ville	27 638,41	30 043,95
PRCI	321 989,28	580,82
Frais de structure	101 329,36	76 641,67
Travaux P3	92 364,85	51 825,67
Provision sur sinistres	1 505,00	0,00
Provision compte conventionnel	11 158,69	67 709,63
Provision Garantie de renouvellement	294 429,00	160 000,00
Commissaires aux comptes	10 537,92	8 442,38
Divers honoraires	293,46	314,42
Intérêts sur compte courant et frais financiers	199 412,63	21 229,12
Autres Charges	2,73	7,97
Total des charges	**5 360 782,23**	**2 675 023,15**

Le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 682 691 €.

c) Evolution des prix unitaires :

R1 (part variable liée aux consommations d'énergie) :

En 2013, le prix moyen du MWh livré aux abonnés (R1) est quasi stable par rapport à 2012 avec une hausse de 0,5% du R1c (chauffage) à 26,39 € TTC/MWh en 2013 contre 26,27 € TTC/MWh en 2012 et aucune évolution du R1e (eau chaude sanitaire) à 2,64 € TTC/m3.

La chaufferie biomasse/gaz étant en service depuis le 1er novembre 2012, la TVA à 5,5% a pu s'appliquer à compter de cette date et les tarifs R1c et R1e ont été révisés conformément à la convention.

R2 (part fixe liée à l'abonnement) :

Le prix moyen de l'abonnement (R2) est également quasi stable avec une diminution de 0,1% du R2 à 279,90 € TTC/kW contre 280,20 € TTC/kW. La TVA appliquée est invariante depuis le début de la délégation de service public à 5,5%.

d) Prix moyen de la chaleur :

Le prix moyen de la chaleur comprenant les prestations obligatoires est en baisse de 2,4% et s'établit à 61,9 € TTC/MWh en 2013 contre 63,4 €.TTC/MWh en 2012.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de prendre acte de ces rapports.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2014

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Ecologie urbaine,
Développement Durable,
Eau et Assainissement

Nicolas BONNET